

Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-038

Procédé : **SUN'ISO**

Titulaire : SUN'R, 7 rue de Clichy, 75009 PARIS

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-038. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "SUN'ISO" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en toiture.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Le domaine d'application est :

- Utilisation en FRANCE européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m.
- Locaux à faible ou moyenne hygrométrie.
- Une implantation sur des versants de pente imposée par la toiture, comprise entre 7 à 45°.
- Pose uniquement à l'égout.
- Longueur de versant n'excédant pas 25 m.
- Uniquement sur toitures froides ou ventilées.

La couverture photovoltaïque ne participe pas à la stabilité du bâtiment, laquelle incombe à la structure de celui-ci. Une vérification de la stabilité de la couverture conformément aux règles NV 65 modifiées et dans la limite de la sollicitation climatique donnée, doit être faite au cas par cas.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-038 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass-Innovation 2010-038 est valable jusqu'au 21/04/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2010-038.